ÉVÈNEMENT [Transformer en *Acte : compte rendu détaillé*] Passé

Appel à Manifestation d'Intérêt : lutte contre les Inégalités Sociales de Santé

Aménagement du territoire Santé-Environnement

Mots clés
inégalités sociales de santé

L'ARS Occitanie vous informe du lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur la lutte contre les inégalités sociales de santé (ISS). Cet AMI s'inscrit dans la déclinaison de la mesure 27 : « Lutter contre les inégalités de santé » du Ségur de la santé en renforçant le fonds d'intervention régional (FIR) pour engager des actions de réduction des inégalités adaptées aux territoire de santé. Les projets proposés devront répondre à l'ambition du Projet Régional de Santé (PRS) qui appelle à réinterroger nos pratiques afin d'agir plus efficacement contre les inégalités sociales de santé. 1,7 millions d'euros de nouveaux crédits seront consacrés à l'accompagnement des projets sélectionnés en Occitanie.

Cet appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ARS Occitanie vise à faire émerger les actions favorisant la réduction des inégalités sociales de santé en priorisant :

- Les projets qui intègrent explicitement la prise compte des ISS dans leurs objectifs et une méthodologie ad hoc permettant de les réduire ;
- Les projets dont la logique d'action repose sur la participation effective des personnes accompagnées et accueillies dans une ou plusieurs les étapes du projet ;
- Les projets prometteurs dans la lutte contre les ISS, transférables dans d'autres territoires ou à plus grande échelle.

Les projets annuels ou pluriannuels attendus doivent participer au développement d'actions de prévention (primaires ou secondaires) et d'éducation à la santé dans le cadre des orientations suivantes :

- La santé environnement et l'urbanisme favorable à la réduction des ISS ;
- Les inégalités d'accès aux professionnels de santé et le non recours aux soins ;
- La souffrance psychosociale et la santé mentale ;
- Les compétences psychosociales et la littératie en santé.

Ainsi, sont attendus, les projets d'envergure, originaux, ayant une réelle plus-value sur la lutte contre les ISS, partenariaux ou interinstitutionnels excluant de fait les projets inférieurs à 100 000 €.

La durée prévisionnelle est de 1 à 3 ans avec une fin programmée au plus tard au 31/12/2024.

L'appel à manifestation d'intérêt se déroule en deux phases :

- **Une phase de recueil de lettres d'intentions (date limite 1er novembre 2021).**
- **Une phase de dialogue avec l'ARS Occitanie pour un dépôt du dossier définitif (date limite 15 décembre 2021).**

Le cahier des charges de l'appel à manifestation est disponible sur ce lien.

La présentation de la mission de lutte contre les inégalités sociales de santé est disponible sur ce lien.

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Type d'évènement
Appel à projets

Date
du jeudi 16 septembre 2021 au lundi 1 novembre 2021
du lundi 1 novembre 2021 au mercredi 15 décembre 2021

Publics :
Tout public

Lien externe
https://www.occitanie.ars.sante.fr/lutte-contre-les-inegalites-sociales-de-sante

Personne contact

Laurent
POQUET
Délégué régional à la lutte contre les Inégalités Sociales de Santé
laurent.poquet@ars.sante.fr
05 34 30 27 40

Organisateur

- **ARS Occitanie**
  34067
  MONTPELLIER

Prévenir les risques & promouvoir la santé dans les domaines de l'environnement, les maladies, les risques liés aux comportements

GRSE Occitanie

Un modèle de lettre d'intention est également disponible ci-dessous.

Fichier(s) attaché(s)

Modele lettre_AMI_ISS.docx